

Niger

*L'honneur perdu
du Président Tandja*

Guy Labertit *

** Conseiller Afrique
du Président de
la Fondation Jean-Jaurès*

C'est en plein Conseil des ministres, le jeudi 18 février 2010, neuf mois à peine après le début de son coup de force institutionnel, que le président du Niger, Mamadou Tandja, 71 ans, a été renversé par un coup d'Etat militaire conduit par le commandant Salou Djibo, 45 ans, chef de la compagnie d'appui de Niamey, qui a bénéficié de complicités au sein même de la garde présidentielle. Dans les heures qui ont suivi, marquées par des débats internes à l'armée, dont le chef d'état major, le général Moumouni Boureima avait été arrêté, Salou Djibo a été désigné à la tête du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRD). Le président déchu ainsi que six de ses ministres dont ceux de l'Intérieur, des Mines et des Finances sont toujours retenus.

UN COUP D'ÉTAT MILITAIRE PREVISIBLE

Le commandant Salou Djibo exerce désormais les fonctions de chef de l'Etat et de chef de gouvernement, et a nommé Premier ministre Mahamadou Danda, 59 ans. Ce dernier, souvent présenté comme un technocrate, avait en fait quitté la scène politique nigérienne depuis l'élection de Mamadou Tandja, mais c'est un familier de l'armée nigérienne. En effet, il a été un jeune ministre des Ressources animales et de l'Hydraulique, dès 1987, pendant la période de transition conduite par le général Ali Seibou. Plus tard, après l'assassinat, le 9 avril 1999, du président Baré, lui-même auteur d'un putsch en janvier 1996, il a été porte-parole du gouvernement alors que le commandant Daouda Mallam Wanké dirigeait une transition qui allait mettre fin à l'état d'exception avec l'élection de Mamadou Tandja, investi Président en décembre 1999.



Niger

Ce nouveau coup d'Etat militaire n'est pas une surprise, d'autant que l'armée nigérienne a toujours été omniprésente dans la vie politique de ce pays depuis 1974, année où le colonel Kountché avait écarté le premier président civil, Hamani Diori, installé à l'indépendance, en 1960.

Diplomatiquement isolé, le Niger, qui ne bénéficiait plus depuis des mois de la coopération de l'Union européenne, était suspendu des instances de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) depuis octobre 2009, après la tenue d'élections législatives boycottées par l'opposition. En effet, celle-ci, tout comme la CEDEAO, ne reconnaissait pas les institutions de la 6^{ème} République, mises en place par le référendum du 4 août imposé par le chef de l'Etat après qu'il eut dissout l'Assemblée nationale, en mai 2009, et la Cour constitutionnelle, en juin, et mis au pas la justice du pays. Les négociations entre le pouvoir et l'opposition avaient été confiées par la CEDEAO, dès la fin du mois d'octobre, à l'ancien président nigérian, le général Abdulsalami Abubakar. Ce dernier, au sommet de la CEDEAO du 16 janvier 2010, n'avait pu que prendre acte de l'impasse politique dans laquelle était plongé le Niger en raison de l'intransigeance d'un Président qui entendait bénéficier des trois ans de mandat supplémentaires accordés par le référendum du 4 août. De plus, la nouvelle constitution présidentielle, taillée pour lui sur mesure, l'autorisait à se représenter en 2012...

L'HONNEUR PERDU DE L'ANCIEN COLONEL DE L'ARMEE NIGERIENNE

Pourtant, assez curieusement, Mamadou Tandja, ancien colonel et préfet, dont la réputation d'homme violent et autoritaire n'était pas tout à fait usurpée, semblait avoir accepté les règles démocratiques depuis son élection à la tête de l'Etat en 1999. Il aurait pu même se targuer, ironie de l'Histoire, d'être le chef de l'Etat qui avait restauré l'ordre démocratique dans un pays qui vivait au rythme chaotique de coups d'Etat militaires et de transitions. Avant de se faire réélire en décembre 2004, en devançant pour la deuxième fois l'ancien Premier ministre Mahamadou Issoufou, 57 ans, dirigeant le Parti nigérian pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya, parti membre de l'Internationale socialiste), il avait instauré un Conseil national du dialogue politique où majorité parlementaire et opposition débattaient notamment de l'évolution des lois électorales et de la décentralisation. La Constitution du Niger avait même permis, une première sans doute en Afrique, que l'opposition renverse en 2007 le Premier ministre Hama Amadou par le vote d'une motion de censure.



Niger

Mais la même Constitution prévoyait qu'un président élu au Niger devait impérativement se retirer après l'exercice de deux mandats. Mamadou Tandja devait donc quitter la scène politique en décembre 2009. A partir de 2008, quelques manifestations de peu d'ampleur, réclamant son maintien au pouvoir à l'expiration de son second mandat, ne paraissaient pas emporter son adhésion, selon ce qu'il affirmait à Mahamadou Issoufou, principal opposant, avec qui il entretenait des échanges réguliers chaque mois. C'est au début du mois de mai 2009, qu'à Imouraren, sur les lieux mêmes de la future plus grande mine d'uranium à ciel ouvert du monde qui devrait faire du pays le deuxième producteur mondial avec à terme près de 10 000 tonnes par an, qu'il a dévoilé son dessein de se maintenir au pouvoir. Celui qui, faisant référence à sa carrière militaire, se voulait un homme de parole et d'honneur, a choisi de les perdre, par une forme de crime de haute trahison, en violant délibérément la Constitution.

Lui qui, depuis dix ans, avait plutôt géré la pénurie, n'a sans doute pas été insensible aux perspectives économiques plus florissantes fondées sur un nouveau boom de l'uranium, plus spectaculaire que celui des années 1970, sans oublier le pétrole et bien des minerais. Ces dernières années, nombre de permis avaient été accordés moyennant espèces sonnantes et trébuchantes qui retombaient souvent dans la seule escarcelle de l'entourage présidentiel. La volonté de diversifier l'exploitation des richesses du sous-sol, à la satisfaction de la Chine et d'autres, ne reflétait pas vraiment une volonté de se libérer de l'omniprésence française d'Areva et de réaffirmer la souveraineté du Niger comme on aurait pu le croire. C'était un moyen plutôt commode, mais obligé, d'accumuler des prébendes qui renforçaient l'envie de s'accrocher au pouvoir.

LE SERMENT DE LOYAUTÉ DU NOUVEAU CHEF DE L'ÉTAT A L'ÉPREUVE DU TEMPS

Dans son message à la Nation, le 28 février 2010, le nouveau chef de l'Etat, Salou Djibo, après avoir stigmatisé la corruption et les trafics d'influence, et réaffirmé sa volonté de tout mettre en œuvre pour réduire les menaces de famine, a rappelé l'objectif du développement minier et pétrolier du pays dans la rigueur et la transparence. Mais c'est surtout sur l'avenir politique, à court et moyen terme, que le CSRD est attendu, tant au plan national qu'international, tout le monde ayant en mémoire les récentes dérives de la junte militaire en Guinée.



Niger

C'est sans doute fort de cette tragique expérience que le nouveau chef de l'Etat nigérien a tenu à faire « le serment devant Dieu, devant les Nigériens, et devant l'Histoire de rester loyal ». Rappelant que « la vocation de l'armée n'est pas de jouer sur la scène politique », le Président du CSRD a pris l'engagement qu'aucun de ses membres, ni aucun du gouvernement de transition, ne sera candidat aux prochaines élections présidentielles. Il a souligné que le CSRD s'engage à restaurer l'ordre constitutionnel dans un délai raisonnable qui sera proposé par un conseil consultatif.

Ce conseil consultatif, ouvert aux forces politiques et qui débattrait du futur ordre constitutionnel et de la feuille de route de la transition, est à constituer. Il devrait se prononcer vers la mi-avril sur la durée de la transition. Le gouvernement de transition a été formé le 1^{er} mars. Fort de vingt ministres, il est surtout composé de hauts fonctionnaires sans passé politique et compte cinq militaires aux postes de la Défense, de la Jeunesse et des Sports, de l'Eau et de l'environnement, des Transports, et de l'Équipement. Aucune figure de la société civile, active ces dernières années sur la scène politique, n'y a trouvé place.

Les partis politiques ont accueilli ce coup d'Etat avec soulagement, à l'exception, bien sûr, du Mouvement national pour la société de développement (MNSD), parti de Mamadou Tandja, et de quelques petits partis satellites qui s'étaient refait une santé dans le sillage du président autocrate. Ce soulagement est mâtiné de vigilance à l'image de l'impressionnante manifestation pour la restauration de la démocratie organisée dans les rues de Niamey, le 21 février, trois jours après le coup d'Etat. Chacun sait qu'au sein du CSRD présidé par le commandant Salou Djibo, figure en très bonne place son ancien supérieur, le colonel Djibrilla Hima Hamidou, commandant la zone militaire de Niamey, acteur essentiel des deux coups d'Etat de 1996 et de 1999 dont les issues ont été très différentes : maintien de l'armée dans le premier cas, transition rapide vers les élections dans le second.

Malgré cette troisième irruption de l'armée dans la vie politique depuis la légalisation du multipartisme, l'échiquier politique est bien structuré au Niger. Le PNDS-Tarayya de Mahamadou Issoufou, qui était devenu depuis cinq ans la deuxième force politique, dépasse sans doute aujourd'hui le MNSD, affaibli par la scission de l'ancien Premier ministre de Mamadou Tandja, Hama Amadou, tombé en disgrâce, emprisonné puis contraint à l'exil. La Convention pour la démocratie sociale (CDS) de l'ancien président Mahamane Ousmane, qui a connu quelques défections à l'origine de nouvelles formations qui avaient appuyé le coup de force de Tandja, reste un parti charnière qui rêve toujours de jouer les faiseurs de roi lors des prochaines échéances électorales.



Niger

Le CSRD a conduit une diplomatie offensive en multipliant au lendemain du coup d'Etat les missions d'explication en Afrique de l'Ouest et en Europe, notamment en France dans le cadre de la Francophonie. Les condamnations d'usage du coup d'Etat, tant au niveau de l'Union africaine que des puissances occidentales, n'ont pas été suivies de sanctions, mais la prudence est encore de mise.

Malgré le rappel par Nicolas Sarkozy des grands principes de sa nouvelle politique africaine, en mars 2009, lors de sa visite dans la capitale nigérienne, la France s'était montrée discrète face au coup de force institutionnel de Mamadou Tandja, tant était forte sa crainte de déplaire au regard des visées chinoises et du laborieux accord conclu, en janvier 2009, par Areva sur la mine d'uranium d'Imouraren. L'état-major du groupe français, dont les finances ne sont pas au mieux et pour qui l'uranium d'Afrique reste la valeur sûre, n'a pas vraiment été ému par ce coup d'Etat. Cependant, il opère dans des régions souvent déstabilisées par des mouvements rebelles touaregs auxquels le président déchu avait, il y a peu, généreusement acheté la paix, au risque d'irriter une armée qui se sentait humiliée par ce genre de pratiques. Ceci étant ajouté au reste, on connaît la suite...